



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2020**

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

M SESE BERNARD  
22 RUE DU PIC DU MIDI  
65190 POUMAROUS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 09 45 984 252 101  
Référence de l'avis : 20 65 4126238 51  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0043554 96  
RUM\* : FR46ZZZ005002M365004355496  
Numéro de propriétaire : 367 S00046 Y

Débiteur(s) légal(aux) :  
USUFRUITIER 4101 MBJ3G5  
M SESE BERNARD CHARLES

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 08/09/2020  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

\* Référence Unique de Mandat

Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 164,00 €**

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 812,00 €

Acomptes mensuels versés 648,00 €

65030

Compte à débiter :

FR76 1780 7000 054X XXXX XXX8 262  
M SESE BERNARD CHARLES  
BP OCCITANE TARBES VERDU

Prochaines échéances 2020 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020	81,00 €
15 OCTOBRE 2020	83,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2021	81,00 €	15 JUIN 2021	81,00 €
15 FEVRIER 2021	81,00 €	15 JUILLET 2021	81,00 €
15 MARS 2021	81,00 €	16 AOUT 2021	81,00 €
15 AVRIL 2021	81,00 €	15 SEPTEMBRE 2021	81,00 €
17 MAI 2021	81,00 €	15 OCTOBRE 2021	81,00 €

## Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
  - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :  
TRESORERIE DE TOURNAY  
7 RUE CAPBERN - BP 4 65190 TOURNAY  
Tél : 05 62 35 70 22
  - pour le montant de votre impôt :  
SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL  
1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9  
Tél : 05 62 44 40 59

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 65

Commune : 367 POUMAROUS

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>	Taux 2019	4,06 %	%	3,42 %	24,69 %	0,196 %	14,07 %	0,0652 %	
	Taux 2020	4,06 %	%	3,52 %	24,69 %	0,172 %	13,27 %	0,136 %	
	Adresse	22 RUE DU PIC DU MIDI							
	Base ①	1676		1676	1676	1676	1676	1676	
	Cotisation	68		59	414	3	222	2	768
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2019	67		57	409	3	233	1		
Cotisations 2020	68		59	414	3	222	2	768	
Variation	+1,49 %	%	+3,51 %	+1,22 %	0 %	-4,72 %	+100,00 %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
<b>Propriétés non bâties</b>	Taux 2019	30,36 %	%	11,42 %	67,60 %	0,695 %	26,60 %	0,304 %	
	Taux 2020	30,36 %	%	12,55 %	67,60 %	0,649 %	26,50 %	0,631 %	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles	12		12			15	12	
	Cotisations 2019	4		1			4		
	Cotisations 2020	4		2			4	0	10
	Variation	0 %	%	+100,00 %	%	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
La base communale des terres agricoles exonérée est de 3 €.									
					Frais de gestion de la fiscalité directe locale				34
					Dégrèvement Habitation principale				
					Dégrèvement JA État				
					Dégrèvement JA Collectivité				
					<b>Montant de votre impôt :</b>				<b>812</b>
Références administratives : 650 50 021 030 367 367 A R									